



Le Conseil Informe...

SÉANCE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA DORÉ 19 DÉCEMBRE 2016

Visitez notre site Web au www.municipalite.ladore.qc.ca
et notre page Facebook « Municipalité de La Doré »

N.B. : Les procès-verbaux et les séances du conseil municipal sont disponibles
en ligne sur le site Web municipal

FINANCES

BUDGET 2017 ☞ Lors de la séance spéciale du 19 décembre à 19h30, les membres du conseil ont accepté les prévisions budgétaires 2017 et qui totalisent des recettes de 2 160 443\$ et des dépenses de fonctionnement 1 989 213\$. Les affectations seront de 149 600\$ pour le remboursement du capital de la dette à long terme, de 7 691\$ pour le fonds de roulement, de 40 000\$ virés au fonds d'immobilisations pour 2017 et de 18 939\$ affectés aux réserves pour les eaux usées et le réseau d'eau potable. L'utilisation des surplus accumulés s'élèvera à 45 000\$ pour l'année 2017 selon les prévisions budgétaires.

TAUX DE TAXATION 2017 ☞ Lors de la séance spéciale du 19 décembre à 19h30, les membres du conseil ont adopté le règlement des taux de taxation 2017. Le taux de taxation reflète le taux de taxation + le taux fixe pour le remboursement des emprunts à long terme + le taux variable pour le remboursement des emprunts à long terme. Voici le tableau explicatif :

	Taux de base	Taux fixe pour règlement	Taux variés pour règlement	Total
Taxe foncière résiduelle	0.9200\$	0.0375\$	0.0755\$	1.0330\$
Taxe foncière non résidentiel	2.1200\$	0.0375\$	0.1739\$	2.3314\$
Taxe foncière industriel	2.3100\$	0.0375\$	0.1895\$	2.5370\$
Taxe foncière 6 logements et +	1.0600\$	0.0375\$	0.0870\$	1.1845\$
Taxe foncière terrains vagues	1.8400\$	0.0375\$	0.1510\$	2.0285\$
Agricole	0.9200\$	0.0375\$	0.0755\$	1.0330\$

Veuillez vous référer au document ci-joint pour tous les détails.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Une modification à l'offre de services professionnels en lien avec la déphosphatation et la mise aux normes de la station d'épuration a été acceptée. Après analyse des installations, il a été constaté que la plomberie et les pompes étaient dans un état de détérioration avancée et qu'elles devaient être changées (5 000\$);
- La signature d'une promesse d'achat a été autorisée pour le lot 4 595 409. Ce dossier sera complété en 2017. Il est en lien avec le développement d'un nouveau quartier résidentiel dans le centre village.

GESTION MUNICIPALE

- La direction générale a reçu toutes les déclarations d'intérêts pécuniaires et des dons ou autres avantages reçus par les élus au cours de l'année 2016;
- Une résolution d'appui a été adoptée en lien avec les revendications des producteurs agricoles en ce qui a trait au remboursement des taxes foncières;
- La Municipalité a accepté les travaux en voirie réalisés sur le Chemin du Lac Rond, et ce, en lien avec la subvention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal »;
- Madame Stéphanie Gagnon a été nommée comme représentante de la Municipalité au conseil d'administration de DDR en forme;



- Le Programme de revitalisation, qui prévoyait des crédits de taxes lors de la rénovation majeure des résidences et/ou commerces sera aboli en date du 1^e janvier 2017. Les propriétés dont le permis de rénovations a été demandé avant le 31 décembre 2016 et respectant tous les critères seront admissibles.

NOUVELLE CASERNE DE POMPIERS ☞ Suite à une demande de financement auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour la construction d'une caserne de pompiers respectant les normes en vigueur, cette dernière a été acceptée et le projet prendra son envol au cours de l'année 2017.

RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX MUNICIPAUX ☞ La Municipalité avait demandé une aide financière afin de réaménager les bureaux municipaux dans l'église. Cependant, la demande a été refusée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Toutefois, le projet se réalisera quand même. Afin de continuer les procédures pour la réalisation dudit projet, un avis de motion a été donné pour le règlement d'emprunt nécessaire. Également, une demande d'autorisation auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour la signature d'une emphytéose avec la Fabrique de La Doré a également été autorisée. La direction générale est autorisée à présenter un appel d'offres public conditionnel pour la réalisation des travaux afin de pouvoir débiter les travaux lorsque toutes les autorisations auront été reçues.

COMMUNAUTAIRE

SERRES TOUNDRA ☞ Connaissant les problèmes à combler les besoins de main d'œuvre pour les Serres Toundra. Le Moulin des Pionniers dispose d'un dortoir qui pourrait être utilisé afin de loger des immigrants désirant travailler aux Serres Toundra. Le Grand Camp du Moulin des Pionniers, disposant de facilités d'hébergement durant la basse saison touristique, suite à des discussions entre les représentants des Serres Toundra, de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. et de la Municipalité, le conseil municipal a donc autorisé la Corporation du Moulin des Pionniers inc. à louer le Grand camp pour l'hébergement de travailleurs immigrants, et ce, pour une période de 6 mois.

CARIBOU FORESTIER ☞ Tous êtes au courant de la menace qui plane sur le domaine forestier en lien avec le rétablissement des caribous. Suite à un voyage dans les pays scandinaves, on a pu constater les méthodes d'élevage des caribous dans ces pays. Comme nous disposons d'espaces propices à l'élevage des caribous et à l'étude de leur comportement et mode de vie sur notre territoire et que des modèles de protection et de rétention des gros mammifères sont déjà utilisés dans d'autres régions, la Municipalité désire faire sa part pour la sauvegarde des caribous et le maintien des emplois dans le secteur forestier. Les membres du conseil sont favorables à l'élaboration d'un projet d'élevage de caribous, et ce, afin de sauvegarder les emplois en lien avec le secteur forestier et d'acquérir des connaissances en lien avec le comportement et le mode de vie des caribous afin de mieux les protéger et de faire augmenter le cheptel. Une lettre sera transmise au Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs ainsi qu'à Forêt modèle pour leur faire part de notre proposition.

MAISON DES JEUNES ☞ N'oubliez pas, encore cette année, la cueillette annuelle des bouteilles vides au profit de la **Maison des Jeunes** aura lieu le samedi 7 janvier à compter de 9h.

HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau municipal sera **fermé du 24 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclusivement**. Pour les **urgences**, communiquez au **418-618-1508**.

La Municipalité demande la collaboration des citoyens afin de dégager les rues des véhicules et autres lors du déneigement.

Merci de votre collaboration.



